



L'ENERGIE

Chiffres clés et pistes d'action individuelle et collective locale

Le Constat

L'énergie, en particulier celle pour assurer le chauffage des bâtiments, représente un poste important de l'empreinte carbone moyenne de chaque Français (12% du total). L'atteinte de la neutralité carbone à l'horizon 2050 nécessite de diviser cette empreinte individuelle totale d'un facteur 6 ! La réduction du poste de consommation énergétique est incontournable pour atteindre cet objectif.

Ainsi, comparé à un objectif de production annuelle par Français tous usages confondus de l'ordre de 2 tonnes de CO₂, chauffer aujourd'hui un logement de 100 m² produit environ 3 tonnes de CO₂ par an avec du gaz et 4 tonnes avec du fioul.

La Stratégie Nationale Bas Carbone adoptée en avril 2020 définit des "budgets carbone" par grands domaines d'activité pour les décennies à venir. Dans le domaine de l'énergie, elle propose en particulier :

- de totalement décarboner la production d'énergie en se reposant uniquement sur les sources d'énergie suivantes: les ressources en biomasse, la chaleur issue de l'environnement (géothermie, pompes à chaleur...) et l'électricité décarbonée (nucléaire, hydraulique, éolien, solaire).
- de réduire fortement les consommations d'énergie, en renforçant substantiellement l'efficacité énergétique et en développant la sobriété.

Dans ce domaine de l'énergie comme dans d'autres domaines, nous sommes invités à consommer moins et autrement.

Quels comportements individuels et collectifs faut-il alors promouvoir ?

Des gestes individuels pour limiter la consommation de chauffage et l'empreinte carbone

A quelle température mes chauffages sont-ils réglés ?

Viser la bonne température de réglage dans les différentes pièces (19°C le jour, 17°C la nuit). Baisser le réglage d'un °C peut engendrer une baisse de consommation de 5 à 7%.

Comment le chauffage de mes différentes pièces est-il régulé ?

Utiliser un système de programmation et de régulation pour adapter la température aux usages : Il n'y a pas besoin de chauffer toutes les pièces à la même température et à tous les instants de la journée.

Comment suis-je vêtu chez moi ?

Lorsqu'il fait frais, ne pas hésiter à porter un pull plutôt que de monter le chauffage.

Et lorsque je m'absente quelques jours ?

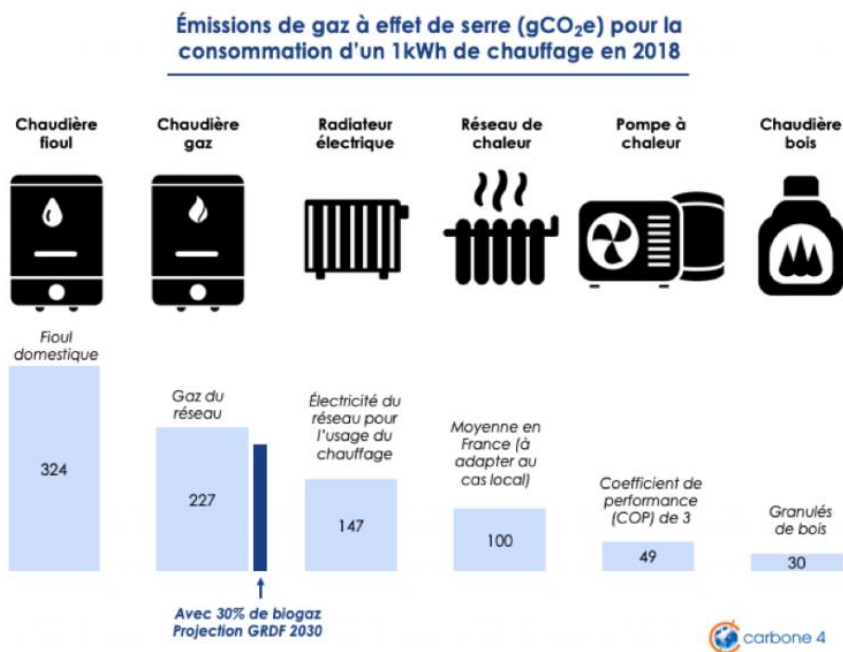
Je peux diminuer le réglage des chauffages de plusieurs degrés et éteindre les chauffe-eau.

Quel âge a ma chaudière ? Depuis quand ne l'ai-je pas entretenue ?

Une chaudière plus récente, à haut rendement, plus performante, permet de moins consommer et garantit un fonctionnement efficace.

Quel est mon mode de chauffage ?

L'objectif national est l'abandon complet du chauffage au fioul avant 2030. Adopter un système de chauffage renouvelable (chauffe-eau solaire, pompe à chaleur géothermique ou aérothermique, chaudière au bois...)

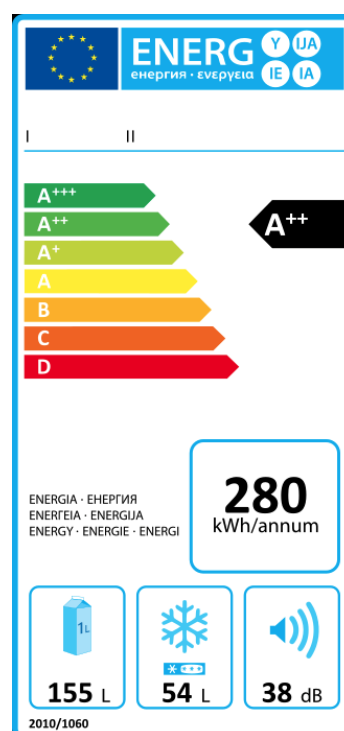


Comment mon logement est-il isolé ?

De nombreuses aides existent pour accompagner l'amélioration de l'isolation de son logement.

Des gestes individuels pour limiter la consommation d'électricité

- Eteindre les lampes lorsque nous n'en n'avons pas l'usage.
- Débrancher les appareils, même en veille. Si besoin mettre une multiprise avec interrupteur lumineux.
- Débrancher vos chargeurs (téléphone, tablette,...) lorsqu'il n'y a plus d'appareil à charger.
- Remplacer les ampoules à incandescence ou halogène par les ampoules à basse consommation, (led...).
- Nettoyer les grilles qui se trouvent derrière le réfrigérateur et le congélateur. Une grille nettoyée permet un meilleur refroidissement. Dégivrer régulièrement votre congélateur
- Maitriser son usage des appareils numériques (voir la fiche D – "Le numérique")
- Choisir les produits que l'on achète en fonction de leur consommation électrique, en étant attentif à l'étiquette-énergie. Privilégier les appareils de Classe A.



Quelques idées de mesures collectives au niveau d'une ville

- faire évoluer les sources de chauffage des bâtiments publics (écoles, centres de loisirs, gymnases...) et procéder à leur rénovation énergétique
- installer des panneaux solaires sur les bâtiments publics qui s'y prêtent (toits-terrasses, toitures bien orientées). *Aujourd'hui à Rueil, l'Hôtel de Ville et la Médiathèque en sont dotés.*
- privilégier, dans le Plan Local d'Urbanisme, des toitures permettant l'installation de panneaux photovoltaïques
- développer des réseaux de production d'énergie locale telle que la géothermie
- mettre en place un guichet d'information municipal ou un accompagnement sur les rénovations et les aides associées, sur la transition énergétique
- lancer localement un repérage des logements ayant le plus de besoins, en particulier les "passoires thermiques"
- repérer les ménages en situation de précarité énergétique et mettre en place un accompagnement
- continuer l'optimisation de l'éclairage public et celui des bâtiments municipaux (*Aujourd'hui à Rueil, 25% de LED*)
- ...

Sources :

Ministère de la transition écologique et solidaire – Stratégie Nationale Bas Carbone

www.faire.gouv.fr - FAIRE : Faciliter, Accompagner et Informer pour la Rénovation Énergétique

La Croix Hebdo – n° du 04/01/2020

Fiches Ecojesuit n°3 et n°17

www.Carbone4.com

www.reporterre.net – Reporterre, le quotidien de l'écologie